

Les chalets du lotissement

Les séjours dans les chalets s'effectuent de la manière suivante :

L'arrivée se fait le 1^{er} jour du séjour après 17h30 et jusqu'à 19h30

Le départ a lieu le dernier jour avant 16h, après état des lieux contradictoire, selon un planning bien précis.

La capacité d'accueil des chalets (contenu du couchage) ne doit en aucun cas être dépassée (sécurité et responsabilité civile engagée)

ÉQUIPEMENT COMMUN:

- COIN CUISINE entièrement équipé : cuisinière électrique ou four électrique avec plaque de cuisson, frigidaire, micro-ondes.
- SÉJOUR avec salon et télévision couleur
- SALLE DE BAINS cabine de douches, lavabos, WC
- DIVERS chauffage électrique, aspirateur, table de pique—nique en pin traite et Barbecue

(Grille barbecue et aspirateur à demander au gardien)



DIANE A

(Capacité d'accueil : 5 personnes)

Plain-pied comprenant une chambre avec lit de 2 personnes
une chambre avec lit de 1 personne et deux lits superposés.



Diane B – Colibri – Mésange

(Capacité d'accueil : 7 personnes)

Rez de chaussée 1 chambre avec lit de 2 pers

Etage deux chambres avec lit de 2 personnes

En mezzanine un lit de 1 personne

Sapinette

(Capacité d'accueil : 7 personnes)

Rez de chaussée deux chambres avec lit de 2 personnes

Etage deux chambres avec lit de 1 personne

mezzanine. un lit de 1 personne



Pinède

(Capacité d'accueil 5 personnes)

• Rez de chaussée 1 chambre avec lit de 2 pers .

Mezzanine 1 lit de 2 personnes + un lit de 1 pers

Refuge

(Capacité d'accueil : 3 personnes)

Rez de chaussée . Chambre avec lit de 2 personnes

Mezzanine . 1 lit de 1 personne

